

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19509 - 75ÈME ANNÉE

La section communiste de Saint-Leu réagit à la décision du Conseil d'Etat

« La victoire de Bois Blanc : une sanction de l'irresponsabilité politique »



A deux reprises, plusieurs milliers de personnes ont manifesté contre ce projet de carrière à Bois-Blanc.

La section communiste de Saint-Leu tire les enseignements de la décision du Conseil d'État interdisant l'exploitation d'une carrière à Bois-Blanc pour alimenter le chantier de la route en mer de Didier Robert : une grande victoire pour la santé, la population locale et les politiques responsables et une sanction pour les choix irresponsables de la route en mer ainsi que pour les soutiens du président de Région.

« Il n'y aura pas de carrière à Bois Blanc. Le Conseil d'Etat ayant rejeté, le 7 avril 2020, le pourvoi formé conjointement par le Ministre de l'Agriculture, le Conseil Régional de La Réunion et un groupement d'entreprises. Après le Covid-19, le quartier vient d'échapper à une crise sanitaire prévisible : pollutions sonores des explosions et des minages, poussières d'extractions et d'entreposages, un carrousel de 600 camions par jour...

C'est une grande victoire pour le cadre de vie et la santé de la population locale. C'est une grande victoire pour l'environnement. Et c'est une grande victoire pour les Réunionnais, citoyens, militants et politiques responsables.

Cette victoire est également une sanction. La sanction d'une politique inconséquente. La sanction de choix irresponsables pour la NRL. Comment qualifier autrement la décision d'exécuter la commande d'un chantier de plusieurs milliards d'euros, sans aucune visibilité sur l'approvisionnement en matériaux, sans étude technique contradictoire, sans audit financier indépendante, sans étude d'impact environnementale sérieuse ?

Cette victoire sanctionne enfin les soutiens de tous bords du président de Région. Ceux qui ont approuvé le budget 2020 de la Région et qui viendront se plaindre de la crise économique. Ceux qui ont abandonné leur dignité pour un rond-point. Ceux qui ont perdu ce qui leur restait d'honneur en mendiant quelque mandat et indemnités qui vont avec...»

**Pour la section communiste de Saint-Leu,
Simone Yée-Chong-Tchi-Kan**

Cuba : un modèle d'internationalisme médical même en période de crise

Bien que sous blocus américain depuis 60 ans, Cuba est un exemple dans le domaine de la santé, avec un modèle vanté par l'OMS comme étant l'un des plus efficaces de la planète. Cette politique qui consiste à développer un fort système de santé public a été organisée par le Parti Communiste de Cuba depuis la Révolution en 1959, et en fait le pays le mieux doté en médecins au monde.

Cette politique volontariste de protection de la population a été accompagnée dès le départ par une politique internationaliste dans le domaine de la santé.

Ainsi, depuis 1960, des missions de coopération internationale ont lieu afin d'aider les populations qui se retrouvent de façon temporaire ou permanente avec un système de santé défaillant. Cela a par exemple été le cas en 1963 avec l'envoi de la première brigade médicale en Algérie et cet internationalisme a continué, avec notamment une forte intervention au cours des dernières années dans les pays touchés par le virus Ebola. Aujourd'hui, ce sont ainsi près de 50.000 médecins issus de ces brigades médicales qui sont déployés dans le monde entier.

Bien que touchée comme quasiment tous les pays par la pandémie de coronavirus avec, le 14 avril, 814 cas dont 24 morts et 151 guéris, Cuba a décidé de prendre à bras-le-corps le combat contre le COVID-19.

Tout d'abord en mettant localement en place une quarantaine stricte dans tous les lieux où auront été diagnostiqués un malade, ceci afin d'éviter la propagation du virus. De plus, les scientifiques cubains sont également fortement mobilisés afin de trouver un remède, et l'Interféron Alpha 2B, de fabrication cubaine et utilisé contre d'autres infections virales semble aujourd'hui efficace contre le coronavirus. De même, un vaccin est actuellement en phase de test clinique et les premiers résultats sont prometteurs.

Cette volonté de lutter efficacement contre la pandémie à l'échelle locale est malheureusement limitée par l'action des Etats-Unis en raison du blocus, qui a eu pour conséquence funeste ces derniers jours d'empêcher de livrer de nombreux respirateurs artificiels à Cuba ainsi que des médicaments.

reste l'internationalisme médical : en effet, si l'envoi de deux brigades médicales en Italie a été très médiatisée et accueillie favorablement par la population, la coopération en ces temps de crise ne s'arrête pas à ce seul pays.

Ainsi, les équipes médicales cubaines ont été déployées pour lutter contre la pandémie en Chine à Wuhan tout d'abord, puis au Venezuela, au Nicaragua, en Espagne, dans plusieurs pays d'Afrique (Togo, Angola par exemple), dans de nombreux Etats des Caraïbes (Haïti, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Grenade, etc.), également au Qatar. On peut de plus noter que les médecins cubains interviennent également depuis le mois dernier en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, et l'on ne peut que se demander - au vu de la possibilité et la volonté cubaine de lutter avec tous les peuples du monde contre cette pandémie - pourquoi nos décideurs politiques ne cherchent pas à travailler avec les équipes cubaines pour soulager et aider nos soignants à La Réunion, comme Cuba et le PCR l'avaient proposé en début de mois.

Mathieu Raffini

Intervention dans de nombreux pays

Pour autant, l'un des efforts les plus importants de la part de Cuba dans la lutte contre le COVID-19

Quarantaine et remède efficace

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Billet philosophique

« Construire du commun »

Depuis deux semaines, dans cette chronique, nous n'avons pas évoqué des réflexions sur un des problèmes les plus préoccupants à La Réunion et dans le monde : la crise sanitaire mortifère, liée à des effets socio-économiques, environnementaux, culturels et politiques. Nous y revenons avec plusieurs penseurs réunionnais, qui ont évoqué des questions fondamentales à ce sujet.

Sur ce point, le Parti Communiste Réunionnais, présidé par Élie Hoarau, a diffusé le 13 avril après l'allocation du chef de l'État un communiqué intitulé « Coronavirus et PCR : l'urgence d'un projet global réunionnais ». En effet, il souligne notamment que « l'urgence sanitaire est une évidence, mais elle est inséparable des urgences climatiques, sociales et démocratiques » et « les pays d'Outre-Mer ont souffert de l'alignement sur des décisions parisiennes totalement déconnectées des réalités ».

Il ajoute : « La crise sanitaire a accentué l'urgente nécessité d'un pouvoir décisionnaire réunionnais » et il conclut : « Déjà, lors des manifestations des Gilets Jaunes, de nombreuses voix se sont exprimées. Des universitaires, des politiques, des religieux dont Gilbert Aubry, des personnalités ont réclamé la tenue d'une Conférence Territoriale élargie afin d'élaborer un projet global pour La Réunion fait par des Réunionnaises et des Réunionnais. C'est le moment ».

« Statut de chaque collectivité d'outre-mer »

Cela nous fait penser au compte-rendu que vient de nous envoyer Jean-Pascal Lauret de l'université



Mgr Gilbert Aubry.

Maron sur la conférence-débat tenue à La Ravine-des-Cabris le 24 septembre 2019 avec Véronique Bertile, maître de conférence en droit public, et Jean-Marc Bédier, préfet honoraire, « sur les évolutions possibles du statut constitutionnel de La Réunion ». À cette occasion, Véronique Bertile a notamment souligné que « dans le droit actuel, La Réunion ne pourra être habilitée à fixer elle-même les règles applicables sur son territoire que dans les matières qui relèvent de sa compétence (actuel article 73, alinéa 2, de la Constitution) ».

Elle a conclu en faisant part de « pistes de réflexions pour une réforme plus ambitieuse pour les outre-mer ». Et elle a rappelé ceci : « J'ai pu proposer l'année dernière, devant la délégation outre-mer de l'Assemblée nationale, de fusionner les articles 73 et 74 de la Constitution en un article unique "outre-mer" qui fixerait les grands principes de la décentralisation (conseils élus, rôle du représentant de l'État et notamment contrôle de légalité...) et renverrait au statut de chaque collectivité d'outre-mer le soin de définir ses

modalités particulières ».

« Un monde plus juste »

À l'occasion de la célébration de la résurrection de Jésus, Reynolds Michel, ancien prêtre et président de l'EPI (Espace pour Promouvoir l'Interculturel), a publié un texte sous le titre "L'espérance de Pâques à l'épreuve du Coronavirus". Il y dit notamment : « Le passage de la mort à la vie se joue dans l'amour du frère et de la sœur, dans le combat engagé contre les puissances qui aliènent les hommes, dans le combat contre la maladie et autres puissances de mort, dans le combat pour un monde plus juste et plus fraternel ».

En conclusion de ces réflexions, nous citerons un extrait d'une interview accordée par Mgr Gilbert Aubry au "Quotidien de La Réunion" vendredi dernier : « Ce qui est sûr, c'est qu'après le confinement, il faudra faire un sérieux debriefing de la part du Gouvernement, des divers cercles de responsabilités, de chacun de nous, pour construire du commun sur l'essentiel déterminé en commun. Nous sommes déjà invités à la sobriété et à une "révolution pacifique" afin de développer une économie verte dans une écologie intégrale. Il ne faudra surtout pas reproduire le système d'avant la crise. La prise de conscience de notre fragilité appelle une solidarité en cercles concentriques du plus proche au plus lointain. Il y a là une dimension psychologique incontournable pour permettre l'émergence d'une société et d'un monde fraternels ».

Roger Orlu

Oté

Sé koi so bazar-la ? Mi pans ni pèye pou lé zot... é an promyé pou i gouvèrnman inkapab !

Mé zami si ni kalkil bien, mi pans nou lé dann in drol démokrasi : nou lé konfiné par raport lo covid 19, in maladi na prèss poin isi. Prèss poin ? Oui, dopi la komansé néna 390 ka é anplis ké sa néna désan trant nèf pèrsone la fine larg ali an plan. Arzout èk sa, pa in sèl mor é troi pèrsone mi pans banna la fine obliye azot dann lo réanimasyon.

Si i rogard lé shoz konmsa, an gro, san alé dan l'fin : 90% bann ka lé inporté, é lo dis pour san réstan par l'fète i di sa bann ka lokal mé san z'ète sir pou vréman. Sa la pi in lépidémi. Konm i di sa in rèss la mikrobi-konm néna in shanson téi i di sa dann tan la polio.

Donk nou lé fèrmé dann nout kaz pou in réstann maladi. Nou lé fèrmé pars in mèr patri lé laba dann ki d'dyab la desidé. Ni pé pa alé koifé : in pé mi oi dann shomin la fine ariv poète ziska si tèlman shové lé long. Bann l'antropriz l'aprè kapoté. Pli pir, kan ni sort in pé an déor ni pass nout tan pou évité. Mé pou évite kosa ? In l'ènmi invizib, talèr in l'ènmi inégzistan !

Zot i koné listoir dann tan demoun téi rakont : listoir in madam la pass son sète zanfàn luil tantan pars inn lété pa bien gayar dann ta. Dann désèrtin landroi i fé pa konmsa. Rodrig, avèk Agaléga, konm lil Moris lété konfiiné-Moris lé ankòr, mé dopi kinz avril Rodrig avèk Agaléga lé pi. Lé normal ! Lamaladi la fine baré ! Alor pou kosa i fé pa parèye isi La Rényon ? Pars dann d'ot péi lé in pé pli klèrvoïyan ké dann La Républik Fransèz.

Astèr kosa banna i lans ? I lans in rimèr konm de koi demoun la prévi alé manifèsté lo zour va dékonfiné. Pétète pou sa I zoué anou so tour d'makotri la. Nou l'aprè pèye pou d'ot nou la ! Pou in maladi si l'avé ékout anou téi pass mèm pa La Rényon. Mèm pa lo tan in pti léskal.

Justin